



Public cible :

Ordonnateurs Vérificateurs

Pré-requis :

Avoir 1 année d'activité minimum en tant que Gestionnaire conseil / Référent technique vérificateur.

Modalités pratiques

Durée : environ 1 heure 45 en e-learning / Contacter l'EGOC pour les modalités de programmation

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOc [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

E-learning

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
0 €

Modalités animation :

À distance / Autoformation sur la plateforme Syfadis

Intervenant :

Effectif :

Tarifcation :

0 €

Contrôle de cohérence - E-Learning

MAJ : Mercredi 23 avril 2025

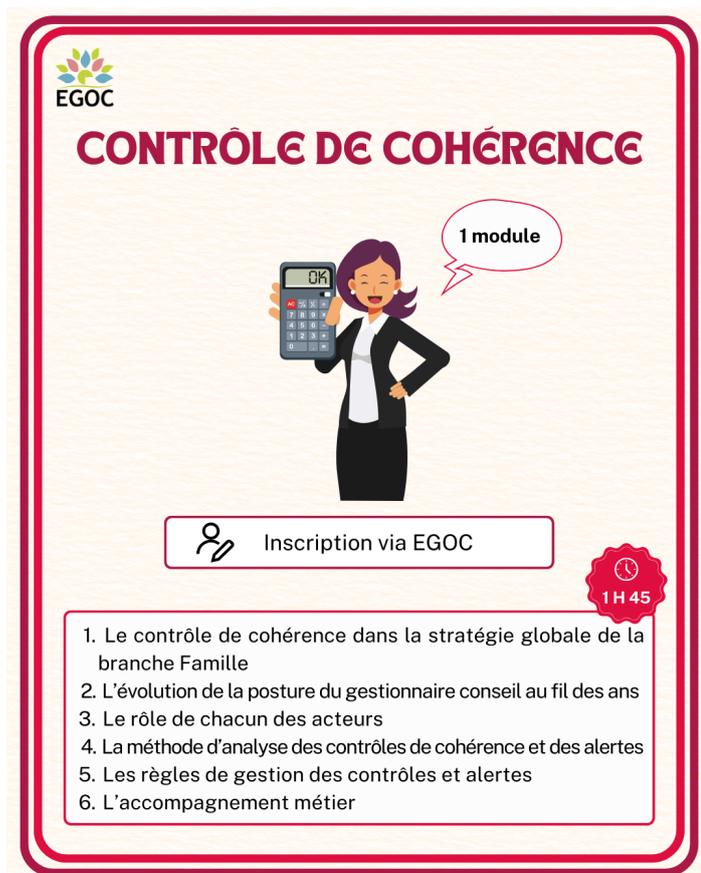
Objectifs professionnels :

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Identifier et justifier l'importance stratégique des contrôles de cohérence au sein de la branche Famille, notamment pour garantir la sécurité financière et la conformité des aides sociales versée.
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans le processus de contrôle de cohérence.
- Appliquer la méthode d'analyse globale et chiffrée pour évaluer les écarts détectés dans les données, en s'assurant de la cohérence, de la suffisance et de l'objectivité des justifications fournies.
- Maîtriser les règles de gestion des contrôles et des alertes en fonction des seuils et déclencheurs définis par la CNAF.

Contenu :

Programme du module e-learning (via Syfadis). Attention ce module e-learning est rattaché au présentiel : Analyse des contrôles de cohérence - perfectionnement.



The infographic is titled 'CONTRÔLE DE COHÉRENCE' and is presented as '1 module'. It features an illustration of a woman in a business suit holding a tablet. Below the illustration, it indicates 'Inscription via EGOC' with a person icon. A red clock icon shows a duration of '1 H 45'. A list of six topics is provided in a rounded rectangle:

1. Le contrôle de cohérence dans la stratégie globale de la branche Famille
2. L'évolution de la posture du gestionnaire conseil au fil des ans
3. Le rôle de chacun des acteurs
4. La méthode d'analyse des contrôles de cohérence et des alertes
5. Les règles de gestion des contrôles et alertes
6. L'accompagnement métier

Partie 1 : Le contrôle de cohérence dans la stratégie globale de la branche Famille.

Objectifs pédagogiques :

- Définir les contrôles de cohérence et décrire leur rôle dans la stratégie de la branche Famille.
- Expliquer comment les contrôles de cohérence contribuent à la sécurisation des aides publiques.
- Identifier les situations où les contrôles de cohérence doivent être appliqués dans le cadre des procédures nationales.

Partie 2 : L'évolution de la posture du gestionnaire conseil au fil des ans.

Objectif pédagogique :

- Identifier les évolutions de posture du gestionnaire conseil au fil des ans.

Partie 3 : Le rôle de chacun des acteurs.

Objectif pédagogique :

- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans le processus

de contrôle de cohérence.

Partie 4 : La méthode d'analyse des contrôles de cohérence et des alertes.

Objectif pédagogique :

- Appliquer la méthode d'analyse globale et chiffrée pour évaluer les écarts détectés dans les données, en s'assurant de la cohérence, de la suffisance et de l'objectivité des justifications fournies.

Partie 5 : Les règles de gestion des contrôles et alertes.

Objectif pédagogique :

- Maîtriser les règles de gestion des contrôles et des alertes en fonction des seuils et déclencheurs définis par la CNAF.

Partie 6 : L'accompagnement métier.

Objectif pédagogique :

- Repérer et utiliser efficacement les documents à disposition pour accompagner les Caf.

Méthodes mobilisées :

Activités pédagogiques à effectuer à distance :

Apports théoriques

Activités interactives

Quiz

Assistance technique ou administrative : Anne-Laure LECONTE ou votre service
RH/Formation ou votre service informatique local

Assistance pédagogique (contenu, activités du module) : Katia ABOUDOU

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux



Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43